

Déclaration du Président de la Conférence ministérielle préparatoire sur Haïti (Montréal, 25 janvier 2010)

Nous, le gouvernement d'Haïti et les membres de la communauté internationale, depuis longtemps forts de notre engagement profond envers le peuple haïtien, nous sommes réunis à Montréal, au Canada, le 25 janvier 2010. Nous avons exprimé notre profond chagrin face à la catastrophe qui a emporté des dizaines de milliers de vie et qui a dévasté Haïti le 12 janvier 2010. Ensemble, nous avons rendu hommage à la résilience, à la force et au courage inégalés du peuple haïtien, et nous avons réaffirmé notre solidarité envers Haïti tout au long de la démarche nécessaire pour y apporter l'aide humanitaire et assurer le redressement et la reconstruction.

Nous, les participants, avons souligné que la situation demeure désastreuse, que les besoins sont immenses et que le peuple haïtien continue de vivre dans la souffrance. Nous sommes résolus à lui fournir un soutien rapide et indéfectible. Nous continuerons à répondre promptement aux besoins pressants des régions les plus durement touchées.

Nous avons reconnu le leadership et la souveraineté du gouvernement d'Haïti. Nous avons réitéré notre engagement à adopter une démarche coordonnée, cohérente et globale, afin de répondre aux besoins d'Haïti dans l'immédiat et à plus long terme. Ensemble, nous sommes entièrement déterminés à construire un pays nouveau qui répondra aux aspirations légitimes que le peuple haïtien nourrit depuis longtemps.

I. Les **principes** suivants orienteront notre démarche conjointe pour la reconstruction et le développement d'Haïti :

Appropriation : Les Haïtiens sont maîtres de leur avenir. Nous respecterons la souveraineté d'Haïti, nous veillerons à la participation du peuple haïtien dans le processus et nous nous alignerons sur les priorités du gouvernement d'Haïti.

Coordination : Nous, les participants, travaillerons ensemble. Sous le leadership du gouvernement d'Haïti et avec une coordination clé des Nations Unies, nous travaillerons ensemble avec les organisations nationales, internationales et régionales des Amériques, les institutions financières internationales de même qu'avec un large éventail de partenaires afin de venir en aide au peuple haïtien. Nous cernerons ensemble les secteurs prioritaires et les responsabilités qui en découlent.

Durabilité : Nous resterons solidaires d'Haïti à long terme. Un engagement initial de dix ans est essentiel, de même que des efforts concertés, afin de renforcer les capacités de l'État haïtien. Le développement durable, soit la durabilité environnementale, la résistance aux changements climatiques, la réduction des risques en cas de catastrophe naturelle et la planification d'urgence, constituera une pierre d'assise à notre démarche conjointe.

Efficacité : Nous nous montrerons à la hauteur des attentes. Nous adhérerons aux principes de l'efficacité de l'aide et des bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, et nous mettrons à profit les leçons apprises.

Inclusivité : Nous tendrons la main au peuple haïtien. Nous favoriserons et faciliterons la participation des Haïtiens dans la diversité des organismes non gouvernementaux, de la société civile locale et internationale, de la diaspora haïtienne et du secteur privé.

Responsabilités : Nous rendrons compte de nos actions. La transparence et la responsabilisation dont conviennent mutuellement le gouvernement d'Haïti et la communauté internationale, particulièrement au chapitre de la répartition et de la gestion des ressources, constitueront une composante intégrale de notre démarche conjointe. Nous adopterons des mécanismes solides de suivi et d'évaluation afin de mesurer le rendement et les résultats.

II. Voici les **objectifs stratégiques que nous devons poursuivre à long terme** tout en continuant de fournir une aide humanitaire :

La gouvernance démocratique renforcée

* Édifier des institutions démocratiques efficaces, responsables et transparentes, capables d'assurer les services de base et de protéger et promouvoir les droits de la personne.

Développement social et économique durable

* Créer les conditions nécessaires à un développement et à une croissance économique durables ainsi que les conditions qui permettront de réduire la pauvreté, en faisant appel également aux hommes et aux femmes, et en répondant aux besoins des plus vulnérables.

Stabilité durable et respect de la primauté du droit

* Continuer à soutenir les efforts de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) afin de préserver la sécurité, notamment avec l'aide des policiers et des militaires, et d'ainsi permettre à Haïti de reconstruire ses institutions nationales de sécurité et de remettre sur pied son système judiciaire. * Faire de la sécurité, de la justice et de la primauté du droit des composantes essentielles de la gouvernance démocratique et du développement social et économique.

Ces objectifs stratégiques à long terme s'inscrivent dans le prolongement des tout premiers résultats issus de la stratégie exposée dans le Document stratégique sur la croissance et la réduction de la pauvreté en Haïti et dans le rapport de 2009 rédigé par le gouvernement d'Haïti intitulé « Un nouveau paradigme ». Ces objectifs servent également de modèle pour les efforts régionaux qui devront être déployés, particulièrement avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Organisation des États américains (OEA).

III. Nous, les participants, avons convenu d'accorder à Haïti une attention internationale de haut niveau soutenue et ciblée. Nous nous sommes engagés à continuer de fournir le soutien voulu pour répondre aux besoins de base et nous avons convenu d'une feuille de route pour la **reconstruction d'Haïti**.

Évaluation

* Rétablir les moyens logistiques du gouvernement d'Haïti afin qu'il puisse satisfaire à ses obligations en matière de gouvernance et ainsi mobiliser la population du pays. * De façon urgente, évaluer les besoins à la suite de la catastrophe, le tout dans une perspective axée sur la reconstruction d'Haïti.

Coordination et appui

* Convoquer de façon urgente une conférence internationale de donateurs et partenaires en mars aux États-Unis, menée par le gouvernement d'Haïti et appuyée par des contributeurs clés, notamment le Canada, le Brésil, les États-Unis, l'Union européenne, l'Espagne et la France. * Convenir d'un mécanisme de coordination efficace pour veiller à ce que nos efforts soient cohérents.

Action

* Convoquer des réunions techniques préparatoires pour la création d'un plan d'action permettant de guider la reconstruction et le développement. * Se doter d'un mécanisme permanent de suivi, avec des indicateurs de progrès clairs et réalistes dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.

Nous sommes conscients de l'ampleur colossale et de l'urgence de la tâche à accomplir. Inébranlables devant ce défi sans précédent, nous demeurons fermement résolus à appuyer Haïti. Le peuple haïtien, qui a connu tant de souffrances, ne mérite rien de moins.

Une réunion de travail sera organisée avec des ONG internationales engagées en Haïti.

Le principe et les objectifs de cette conférence ont été arrêtés lors de la conférence téléphonique du 17 janvier avec le Premier ministre d'Haïti, Jean-Max Bellerive, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, neuf ministres des Affaires étrangères membres du Groupe des amis d'Haïti et le secrétaire général de l'Organisation des États américains, José Miguel Insulza.

Bernard Kouchner insistera sur la nécessité de prendre en compte l'ensemble des dimensions de la reconstruction, notamment l'indispensable renforcement des capacités du gouvernement haïtien, le rôle central de l'ONU et l'engagement de l'Union européenne en appui des Nations unies.